

Traite des êtres humains en France et en Europe

Définition et formes du phénomène

La définition de la traite des êtres humains a considérablement évolué. Réduite à l'origine à la prostitution forcée des femmes, la traite des êtres humains a finalement été définie de façon élargie par le Conseil de l'Europe en 2000 dans la Convention européenne contre la traite des êtres humains et inclut désormais toutes les situations dans lesquelles une personne recrute, transporte, héberge ou accueille une autre personne à des fins d'exploitation en recourant à la menace, la contrainte ou la force.

La traite des êtres humains existe ainsi en France et en Europe sous de multiples formes : travail forcé, esclavage domestique, exploitation sexuelle, prélèvements d'organes, mais aussi mendicité forcée et obligation à commettre des délits.



Problématiques

Chaque Etat aborde la question de la traite des êtres humains de façon très différente. Les réponses ne sont pas les mêmes et les problématiques sont variées. On peut pointer toutefois des problématiques communes à l'Europe :

- La traite des êtres humains s'est particulièrement développée à la chute des régimes communistes d'Europe orientale et du Sud-Est. L'ouverture des frontières a engendré des flux migratoires importants parmi lesquels les réseaux de traite se développent. Les conflits, la pauvreté, l'absence de débouchés économiques et l'espérance de conditions de vie meilleures combinés à des tactiques de recrutement des victimes très imaginatives alimentent largement ces réseaux. Les personnes prêtes à émigrer savent parfois qu'ils partent pour vendre des services en Europe occidentale, mais ils n'ont jamais conscience du degré d'investissement qui en fait des victimes de la traite des êtres humains.
- La France et la plupart des États d'Europe de l'Ouest (pays de destination des victimes) se sont peu préoccupés de cette question pendant longtemps, considérant qu'il incombait aux pays d'origine de mettre en place des mesures préventives. L'absence de coordination entre pays d'origine, de transit et de destination freine la lutte contre ce phénomène. En effet, la diversité des législations et des approches en Europe complique extrêmement l'identification et la prise en charge des victimes de traite des êtres humains.
- Malgré une évolution récente favorable à la protection des victimes de la traite des êtres humains, celle-ci est le plus souvent abordée sous le prisme de la criminalité organisée et les victimes peinent à faire respecter leurs droits.

Dans ce contexte, l'action de la société civile reste primordiale pour lutter contre la traite des êtres humains, soutenir les victimes et faire pression sur leurs gouvernements pour que ceux-ci tiennent leurs engagements et mettent en place des plans d'action nationaux qui prennent en compte les différents aspects de la lutte contre la traite des êtres humains.

Engagements du Secours Catholique – Caritas France au sein de réseaux du lutte contre la traite

Le Secours Catholique - Caritas France est engagé dans la lutte contre la traite des êtres humains par la participation à différents réseaux ou institutions :

Le Collectif Ensemble contre la traite des êtres humains

Le Collectif Ensemble contre la traite des êtres humains, créé en 2007 à l'initiative du Secours Catholique-Caritas France, regroupe 25 associations engagées dans la lutte contre la traite des êtres humains auprès des victimes en France, dans les pays de transit et d'origine. Le Secours Catholique coordonne l'action de ces associations au sein du Collectif, qui porte la parole de ces membres dans des actions de plaidoyer auprès des institutions afin de les inciter à s'engager fermement dans la lutte contre la traite des êtres humains. Il mène également des campagnes de sensibilisation du grand public sur la traite des êtres humains.

Christian Organisations Against Trafficking in Human Beings Network

Le Secours Catholique – Caritas France est également membre de COATNET, réseau des organisations chrétiennes luttant contre la traite des êtres humains. Le réseau a été créé en 2001 sous l'égide de Caritas Allemagne. Initialement réseau européen COATNET agit partout dans le monde depuis début 2010 sous l'égide de Caritas Internationalis. Dans le cadre de COATNET, le Secours catholique coopère avec les autres membres en vue d'améliorer ses méthodes de lutte contre la traite des êtres humains grâce à l'échange d'informations et de bonnes pratiques. Grâce à ce réseau, le Secours catholique mène des actions d'assistance, de prévention et de plaidoyer en coordination avec les autres membres.

Groupe de travail interministériel et inter-ONG

Fin 2008, un Groupe de travail interministériel et inter-ONG relatif à la protection et la prise en charge des victimes de la traite des êtres humains a été créé. Cette initiative a pour but la collaboration de divers acteurs pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan national d'action contre la traite exigé par la recommandation 1545 du Conseil de l'Europe en 2002. Le Secours catholique – Caritas France y est représenté et sa participation a pour but essentiel la prise en compte de la dimension européenne de la lutte contre la traite des êtres humains dans l'élaboration du Plan national d'action français. Début 2011, constatant que le groupe ne se réunissait plus et que certaines échéances étaient arrivées à terme sans que rien ne se passe (notamment la mise en place d'une structure de coordination), le Collectif ensemble contre la traite des êtres humains a écrit au Premier ministre de la République Française pour connaître le calendrier prévu pour la création de cette structure, la place réservée aux associations au sein de cette structure, les prochaines étapes pour la mise en œuvre du plan et les moyens prévus pour réaliser les objectifs de ce plan.

Commission Nationale Consultative des Droits de L'Homme

Au titre de la représentation de la société civile, le Secours Catholique Caritas France est membre de la CNCDH. Dans ce cadre, il a participé à l'élaboration d'un rapport et avis intitulé « La traite et l'exploitation des êtres humains en France » et publiés en janvier 2010. Ces documents analysent la situation française au regard de ses engagements internationaux en matière de droits humains.

Les différents types d'actions du Secours Catholique – Caritas France

Le Secours Catholique – Caritas France est engagé dans la lutte contre la traite des êtres humains autour de quatre axes principaux : la prévention, le plaidoyer, le renforcement des réseaux et l'accompagnement des victimes.

La prévention de la traite des êtres humains auprès des publics à risque

Les activités de prévention visent l'information et la sensibilisation des personnes les plus vulnérables : les femmes, les jeunes filles, les enfants, les communautés particulièrement vulnérables.

La sensibilisation du grand public

Ces activités de sensibilisation visent à faire découvrir au grand public et aussi à l'entourage des victimes potentielles, les réalités de la traite. Ce volet est également indispensable pour réduire les risques.

L'accompagnement des victimes de la traite

L'aide aux victimes de la traite des êtres humains comprend aussi bien l'aide aux victimes directes que l'aide aux victimes potentielles. Des projets micro-économiques peuvent en effet leur donner des opportunités dans leur pays et ainsi diminuer leur besoin de migrer et de se mettre dans des situations de risque. La réinsertion sociale et économique des victimes directes est essentielle pour les mêmes raisons et permettent d'éviter qu'elles retombent dans un réseau de trafiquants.

Le plaidoyer

Le Secours Catholique mène des actions de plaidoyer essentiellement au sein de réseaux. Le but essentiel de ces actions est d'initier des rencontres entre les acteurs associatifs et les acteurs institutionnels afin qu'ils élaborent ensemble des stratégies de lutte contre la traite des êtres humains. Le Secours catholique s'attache également à donner une dimension européenne aux démarches des acteurs publics nationaux.

Le renforcement des réseaux

Le Secours catholique s'attache à renforcer les réseaux entre les associations de lutte contre la traite des êtres humains au sein des pays d'Europe les plus touchés. Les réseaux de collaboration transnationale, notamment entre la Roumanie et la Bulgarie, sont également développés afin de lutter plus efficacement contre la traite.

Projets soutenus par le Secours Catholique Caritas France

Le Pôle Europe du Secours Catholique – Caritas France a soutenu et continue de soutenir de nombreux projets conduits dans les pays d'Europe du Sud-Est de l'Europe (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Bulgarie), ainsi qu'en Ukraine. Six projets sont en cours actuellement : un projet de renforcement des compétences locales pour lutter contre la traite des êtres humains en Bosnie-Herzégovine ; un projet de renforcement des compétences pour permettre la réintégration des victimes de traite des êtres humains au Kosovo ; un projet de renforcement de la prévention de la traite des êtres humains

et de l'accompagnement des victimes en Albanie ; un projet de prise en charge des victimes de la traite des êtres humains en Roumanie et en Bulgarie ; un projet de développement des mécanismes transnationaux de lutte contre la traite des êtres humains en Roumanie et en Bulgarie ; un projet de réinsertion sociale des victimes de la traite des êtres humains retournées en Ukraine. Dans chacun des programmes, le Secours Catholique encourage la coopération des acteurs au niveau régional par des échanges d'expériences et de pratiques.

Ci-dessous un exemple de projet pluri-annuel mené à l'échelle européenne, entre la France, la Roumanie et la Bulgarie cofinancé par l'Union Européenne, pour montrer l'importance du travail transnational sur cette thématique.

Développement des mécanismes transnationaux de lutte contre la traite des êtres humains en Roumanie et en Bulgarie

Ce projet a été lancé en Bulgarie et en Roumanie en 2009 et prendra fin en février 2011. Il vise à renforcer les partenariats entre les acteurs civils, associatifs et institutionnels roumains, bulgares et français pour mieux lutter contre la traite des êtres humains. Il comprend deux volets principaux : le renforcement des capacités des jeunes roumains et bulgares à lutter contre la traite des êtres humains et un travail de plaidoyer transnational dans les trois pays impliqués.

Ce projet est cofinancé par la Commission européenne et le Secours catholique – Caritas France. Le budget total est de 200 454 €, dont 60 136 € de participation du Secours catholique – Caritas France.

Contexte. La Roumanie et la Bulgarie sont particulièrement visées par le problème de la traite des êtres humains puisqu'il s'agit à la fois de pays d'origine, de transit et de destination. La pauvreté et les conditions de vie, qui se sont dégradées avec la crise économique et financière, engendrent des flux d'immigration. La proximité de pays tels que la Moldavie où les conditions de vie sont encore plus rudes en font aussi parfois des pays attractifs.

La porosité des frontières et la mondialisation occasionnées par la chute du communisme puis par l'entrée des deux Etats dans l'Union européenne en 2007 favorisent largement la mobilité européenne, auxquels s'ajoutent et s'épanouissent des réseaux de traite. Il est ainsi indispensable d'aborder ce problème de manière transnationale afin de garantir une certaine effectivité de la lutte contre la traite des êtres humains.

Les partenaires. Le projet vise le renforcement d'un partenariat entre Caritas Ruse (Nord de la Bulgarie) et Caritas Bucarest (Roumanie) et le Secours Catholique – Caritas France.

❖ Caritas Ruse a mis en place un programme d'accompagnement social des victimes de la traite et des violences domestiques et est très engagée dans le travail en réseau au niveau national.

❖ Caritas Bucarest a mis en place des programmes de sensibilisation et de prévention de la traite des êtres humains, et appui des partenaires dans des programmes de réinsertion sociale.

Les deux axes du projet. Le projet s'articule autour de deux axes : d'une part, la promotion de la coopération entre les différents acteurs de la lutte contre la traite des êtres humains dans les deux pays, aussi bien au niveau de la société civile qu'au niveau institutionnel national et européen ; d'autre part, la promotion et le développement des bonnes pratiques de protection des victimes de la traite.

Les activités principales du projet. Le projet permet la mise en place de quatre types d'activités :

❖ La mise en réseau et l'échange de bonnes pratiques : des rencontres sont organisées entre les partenaires roumains, bulgares et français, et ont pour but la mutualisation des connaissances relatives à la traite ; des visites d'institutions et de lieux d'accueil seront organisées dans le but d'un partage d'expérience en matière de prévention de la traite et d'accompagnement des victimes.

❖ La coopération horizontale se développe grâce à la participation active et conjointe à des séminaires, à des formations. La coopération se fera également, dans chaque pays, de manière verticale avec les autres ONG et les institutions.

❖ Plusieurs actions sont menées afin de sensibiliser la jeunesse locale, telles que la réalisation d'une étude sur la traite dans des établissements scolaires, l'organisation d'une campagne de sensibilisation, le développement d'un site internet et l'organisation d'une conférence.

❖ Les conclusions et recommandations dégagées suite à ces activités doivent servir de base à des actions de plaidoyer auprès des institutions nationales et européennes.

Projets thématique Traite des êtres humains
Par pays

Projets	Année	Code	Montant global du projet (en €)	Participation du Secours Catholique (en €)
ALBANIE				
Renforcement de la prévention de la traite des êtres humains	2007	IP36610	62 368	20 000
Renforcement de la prévention de la traite des êtres humains en Albanie 2008/2009	2008	IP39370	26 846	26 846
Renforcement de la prévention de la traite des êtres humains en Albanie et de l'accompagnement des victimes	2009	IP41870	58 918	29 105
Renforcement de la prévention de la traite des êtres humains en Albanie et de l'accompagnement des victimes	2011	PI110015	51 964	34 003
SOUS-TOTAL des projets Albanie			200 096	109 954
BOSNIE-HERZEGOVINE				
Renforcement des initiatives locales de lutte contre la traite des êtres humains	2006	IP33650	156 815	30 000
Renforcement des compétences locales pour lutter contre la traite des êtres humains	2008	IP37680	223 936	29 999
Renforcement des compétences locales pour lutter contre la traite des êtres humains en Bosnie-Herzégovine	2009	IP40930	80 378	30 000
Renforcement des compétences locales pour lutter contre la traite des êtres humains	2010	IP4234A	107 740	32 000
Renforcement des compétences locales pour lutter contre la traite des êtres humains	2011	IP4324B	104 250	31 534
SOUS-TOTAL des projets Bosnie-Herzégovine			681 019	153 533
KOSOVO				
Prévention du trafic des êtres humains avec l'appui des communautés religieuses	2006	IP3190A	984 008	73 180
Appui au programme de lutte contre la traite des êtres humains de Caritas Kosovo	2008	IP38940	554 937	62 645
Appui au programme de lutte contre la traite des êtres humains de Caritas Kosovo	2009	IP41530	85 973	35 949
Renforcement des capacités de prise en charge des victimes de traite des êtres humains	2011	IP4314A	48 850	28 000
SOUS-TOTAL des projets Kosovo			1 673 768	199 774
UKRAINE				
Réseau de centres de prévention et d'accompagnement des victimes de traite d'êtres humains	2006	IP32150	8 735	7 000
Réinsertion sociale de victimes de la traite des êtres humains retournées en Ukraine	2008	IP38300	73 263	25 900
Réinsertion sociale de victimes de la traite des êtres humains retournées en Ukraine	2009 / 2010	IP3474A	146 790	39 600
SOUS-TOTAL des projets Ukraine			228 788	72 500
BULGARIE / ROUMANIE				
Prise en charge des victimes de la traite des êtres humains en Roumanie et en Bulgarie	2009	IP41140	145 109	31 277
Développement de mécanismes transnationaux de lutte contre la traite des êtres humains en Roumanie et Bulgarie	2009	IP4023A	88 528	88 528
Développement de mécanismes transnationaux de lutte contre la traite des êtres humains en Roumanie et Bulgarie	2010	IP4023A	76 362	76 362
SOUS-TOTAL des projets Bulgarie / Roumanie			309 999	196 167
TOTAL des projets menés en Europe pour la lutte contre la traite des êtres humains de 2006 à 2010			3 093 670	731 928